



NEWS

CHAMPIONNAT

CLASSEMENT

PHOTOS

INFOS UTILES

PARTENAIRES



ACTUALITÉS 2010

ARCHIVES

↳ 2009

## RÉGLEMENTATIONS

ENDURO.FRANCE.FR | cat.Communiés Officiels | 21.01.2010 à 00:26 | Mis à jour le 21.01.2010 à 00:29

**Nous vous remercions de lire attentivement les précisions ci-dessous sur certains points du Règlement Technique :**

### CASQUE

Les tear-off sont déconseillés. Il est recommandé d'utiliser les roll-off.

### PROTECTION DORSALE ET PECTORALE

Le port des protections dorsale et pectorale est obligatoire.\*

\* Norme CE obligatoire et label FFM.

Pour les protections ne bénéficiant pas du label FFM :

- ▶ pectorales, la norme EN 14021 est recommandée ;
- ▶ dorsales, la norme EN 1621-1 ou 1621-2 est hautement recommandée ; elle sera obligatoire dès 2011.

### NIVEAU SONORE

Le Commissaire Technique devra vérifier la conformité du niveau sonore des machines, celui-ci est de 78d/BA\* maximum selon la méthode 2 m max détaillée dans l'annuaire 2010.

En cas de dépassement de cette limite, un nouveau contrôle sera effectué selon la méthode FFM 2009 . A la vitesse du piston de 13 m/s, le maximum du niveau sonore autorisé ne devra pas dépasser 94 dB pour les épreuves d'enduro et x-trem et de 96 dB à 13 m/s pour les cross country, course sur sable et quad endurance TT.

Pour ce test, les entrées du boîtier du filtre à air de la machine ne doivent pas être obstruées. De même, aucune matière (éponge, chiffon, etc..) ne doit être placée à l'intérieur du boîtier, à l'exception de l'élément de filtration. Tout système de clapet installé sur le silencieux est interdit.

L'ouverture du boîtier de filtre à air pourra être demandée par le Commissaire technique. Les silencieux doivent passer les contrôles du niveau sonore pendant les inspections préliminaires et être marqués par l'organisateur.

Les mesures de bruit seront effectuées même par temps humide ou de pluie avec une tolérance de + 2 dB. Le contrôle sonore sera mesuré à chaque extrémité des tuyaux d'échappement.

\* le moteur est testé au régime maximum. Valeur perçue à 100 mètres.

#### Dans la même catégorie

Nouvelle Epreuve au Calendrier

Le 28.04.2009 à 12:20

Aigueperse - Manche 2 / 5

Le 21.05.2009 à 12:37

Saint Cirgues en Montagne - Dimanche

Le 6.07.2009 à 11:00

Saint Cirgues en Montagne - Samedi

Le 6.07.2009 à 10:55

Interview Philippe THIEBAUT

Le 3.12.2009 à 12:50

.. Plus d'infos

Plus d'infos ? Utilisez [notre formulaire de contact](#)



2008 - 2009  
FFM  
Tous droits réservés

[Mentions légales](#)  
[Contact](#)

#### + Menu général

- [Accueil](#)
- [News](#)
- [Championnat](#)
- [Classement](#)
- [Photos](#)
- [Infos utiles](#)
- [Partenaires](#)

#### + Partenaires 2009